



Projet pédagogique



Modifications apportées le 30/08/2018

Le projet pédagogique est la traduction par l'équipe des moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs formulés par le projet éducatif, en rapport avec la réalité. Il prend en compte d'une part, les moyens humains et matériels et d'autre part, l'organisation des activités proposées, l'utilisation des espaces et des installations, les modes de fonctionnement de l'équipe et les compétences professionnelles mobilisées.

Prestations d'accueil

La halte-garderie est gérée par les parents adhérents à l'association Familles Rurales de Guipry-Messac. Elle est destinée aux parents avec ou sans activité et qui ont besoin de garde occasionnelle ou régulière en fonction des places disponibles.

La halte-garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 18h. Elle peut accueillir jusqu'à 16 enfants, conjointement dans les locaux, de 10 semaines à 6 ans du lundi au jeudi et jusqu'à 12 enfants le vendredi et dispose en plus de 2 places d'urgence. Elle accueille les enfants à l'heure, à la ½ journée, à la journée, à la semaine (4 jours).

Les enfants du personnel ne peuvent être accueillis qu'exceptionnellement et leur présence sera facturée de la même façon que pour les autres familles. Les salariés auront donc un autre mode de garde principal.

L'équipe de la halte-garderie

L'encadrement des enfants est effectué par une éducatrice de jeunes enfants (EJE), une auxiliaire de puériculture (AP) et deux assistantes-éducatrices (AE). Dans le cas où un/des enfant(s) porteur(s) de handicap serai(en)t accueilli(s), une assistante éducatrice viendrait renforcer l'équipe. Les professionnels accueillent des stagiaires de différentes formations, qui participent ainsi à l'encadrement des enfants, sous la direction de l'équipe mais qui ne sont pas comptés dans le taux d'encadrement.

○ Travailler dans la cohésion

Il s'agit en effet d'adopter les mêmes conduites auprès des enfants, quel que soit le membre de l'équipe. Cette continuité, au niveau des pratiques professionnelles, permet d'établir un climat rassurant et sécurisant pour les enfants. En effet, pour chaque situation, chaque professionnel sait ce qu'il a à faire. L'enfant obtient alors une réponse similaire quel que soit le membre de l'équipe. D'autre part, chaque tâche est définie et répartie au préalable entre les adultes présents. Pour autant, la prise d'initiatives, tout en respectant les objectifs fixés, est également souhaitée au sein de l'équipe. La halte-garderie a pris le parti de faire évoluer ses employés dans tous les domaines de la petite enfance et de ne pas les restreindre à certaines activités. La directrice tient à instaurer un esprit d'équipe et d'autonomie, qui permet ainsi à tout le personnel de s'épanouir et de se responsabiliser, selon son propre regard sur l'enfance, son expérience, sa sensibilité et son caractère. Tous les professionnels peuvent ainsi participer à l'accueil des enfants et des parents, aux activités, aux changes et aux repas.

Enfin, bien entendu chaque membre de l'équipe agit avec ce qui le caractérise.

- **Permettre à l'équipe de réfléchir sur sa pratique (formations, réunions...)**

Les pratiques de l'équipe sont souvent remises en question en fonction des enfants accueillis, du fonctionnement, des problématiques rencontrées. Les temps de réunion (équipe et analyse de pratiques) sont donc des temps indispensables pour que l'équipe réfléchisse à son organisation, à ses positionnements et ainsi qu'elle adapte ses pratiques.

Chaque salarié bénéficie d'une formation par an choisie en fonction de ses besoins, de ses envies et des attentes de la structure.

- **Organisation de l'équipe**

Les 5 personnes de l'équipe ont chacune une tâche bien définie :

- encadrement des enfants (petits / grands)
- préparation et service des repas
- accompagnement des(s) enfant(s) en situation de handicap ou de maladie chronique

Un système de références est mis en place à l'année de septembre à juillet. Il y a deux référentes pour les bébés et deux pour les grands. Le même professionnel s'occupe tous les jours de la cuisine, et aussi des enfants mais n'est pas référent d'un groupe d'enfants. Lorsqu'une professionnelle ne gère pas un groupe d'enfants, elle s'occupe soit des enfants en situation de handicap soit des activités dans la salle de jeu. La référente d'un groupe d'enfants s'occupe d'eux au moment de l'accueil, des changes ou du passage aux toilettes, du coucher, de la surveillance de sieste, du lever et du rhabillage, du goûter et des transmissions. Nous respectons l'attachement d'un enfant envers un professionnel qui n'est pas sa référente. L'équipe s'organise, pour assurer au mieux le bien-être de l'enfant durant son accueil. Ainsi, si une professionnelle endort un enfant et qu'un autre a besoin d'être changé, une autre prend le relais. De même, au moment du repas, un stagiaire ou un professionnel peut donner à manger à un enfant dont il n'est pas référent pour répondre à son besoin prioritaire.

Les transmissions aux parents sont effectuées de préférence par le professionnel référent, qui est plus à même de répondre à leurs interrogations sur la journée.

Si celui-ci n'est pas disponible ou n'est pas ou plus présent au sein de la structure, un autre membre de l'équipe prend le relais. Ce dernier dispose alors du classeur de transmissions, qui reprend toutes les informations sur l'enfant durant la journée (ce qu'il a mangé, horaires de sieste, activités réalisées...).

Le ménage est réalisé par les professionnels de la structure qui en ont la qualification, tout au long de la journée et en dehors des heures d'ouverture, ainsi que par un personnel communal 2,5h par semaine.

Ci-dessous, le planning d'une semaine type

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Chloé	Accompagnement enfants porteurs	Petits	Petits	Permanence administrative

	de handicap + administratif			
Claire	Salle	Accompagnement enfants porteurs de handicap	Grands	Grands
Manon	Petits	salle	Accompagnement enfants porteurs de handicap	Petits
Jessica	Grands	Grands	ABSENTE	Accompagnement enfants porteurs de handicap
Axel	Repas	Repas	Repas	Repas

La structure s'efforce d'avoir un positionnement cohérent vis à vis de l'enfant et dans la continuité des soins, en évitant autant que faire se peut les comportements contradictoires. Le rôle de chaque professionnel étant d'accompagner l'évolution de l'enfant au sein du groupe, en portant sur lui un regard personnalisé et bienveillant.

○ **Transmission professionnelle des connaissances**

L'accueil des stagiaires invite aux échanges et permet à l'équipe d'explicitier ses pratiques. Cela peut donner lieu à de nouveaux questionnements, de nouvelles réflexions permettant, à l'occasion, de réajuster notre travail.

La directrice est responsable des stagiaires. Chaque des professionnel de l'équipe est référent d'un stagiaire, à tour de rôle. Les suivis, bilans et rapports de stage sont réalisés en concertation avec l'ensemble des salariés, afin que chacun apporte sa vision et son ressenti par rapport au stage.

○ **Les compétences professionnelles mobilisées**

- ***L'éducatrice de jeunes enfants, directrice***

Elle est présente auprès des enfants du lundi au jeudi. Son travail administratif est effectué le vendredi.

L'EJE exerce à la fois une action sociale, éducative, préventive et de formation. Elle permet ainsi d'éviter ou de limiter l'installation de troubles ou de carences chez l'enfant. Elle peut l'orienter vers d'autres professionnels spécialisés lorsqu'elle repère par exemple des retards psychomoteurs ou des anomalies du comportement.

Elle associe ses collègues à l'élaboration des projets éducatifs et pédagogiques et veille au respect de celui-ci. Elle imagine et met en place les sorties et activités à l'extérieur : boulangerie, bibliothèque, école...

Elle veille à ce que le déroulement de la journée corresponde aux besoins des enfants et est responsable de leur sécurité, tant affective que physique.

Elle est garante du maintien du cadre et de l'application des protocoles.

Elle est responsable de l'équipe et la coordonne, afin que l'organisation de la journée soit cohérente pour les enfants et les parents. De part sa position et sa capacité à se remettre en question, elle amène les professionnelles à réfléchir sur leur pratique et les forme si besoin.

- **L'auxiliaire de puériculture**

Elle accueille l'enfant et sa famille. Elle contribue à l'éveil des enfants et à leur épanouissement et accompagnent les parents dans leur fonction parentale. De plus, elle veille à la bonne santé des enfants et est garante des soins qui leur sont prodigués. Ainsi, elle rencontre le médecin référent et la famille dans le cadre de l'écriture du Projet d'Accueil Individualisé d'enfants porteur de maladie chronique. Elle assure la continuité de direction en l'absence de la directrice et prend les décisions concernant les enfants et les parents. Elle n'occupe pas de fonctions administratives.

- **Les assistantes-éducatrices**

Elles accueillent avec bienveillance l'enfant et sa famille. Elles accompagnent l'enfant dans les actes de la vie quotidienne. Elles sont ainsi garantes de son bien-être, de sa sécurité physique et affective. Elles réfléchissent et proposent des activités d'éveil respectueuses des acquisitions de l'enfant.

Elles sont également amenées à préparer les repas, à entretenir les locaux et le linge. Elles forment les stagiaires aux techniques de ménage.

Ø **Le rôle des stagiaires :**

La structure accueille des stagiaires, de préférence un à la fois, issus de formations diverses tout au long de l'année : CAP petite enfance, BAC Pro SAPAT, éducatrice de jeunes enfants, préparation aux concours médico-sociaux, stage d'observation 3^{ème}, reconversion professionnelle. Toutefois, étant donné la forte demande en stage, il peut arriver qu'exceptionnellement deux stagiaires soient accueillis en même temps. La halte-garderie s'efforce de répondre au mieux aux diverses sollicitations des étudiants, au vu du nombre restreint de structures dans ce domaine.

Les stagiaires participent à la vie de la halte-garderie. Ils sont sous la responsabilité de la directrice. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour garantir le bon fonctionnement de la structure.

Les stagiaires ne sont pas autorisés à effectuer les transmissions aux parents. Ils peuvent néanmoins participer aux activités et être force de proposition. Les changes des enfants peuvent être réalisés au bout de quelques semaines si le stagiaire se sent prêt. Ils se déroulent toujours en présence d'un professionnel et avec l'accord de l'enfant.

Le stagiaire a un professionnel référent pendant toute la durée de son stage. Il peut suivre d'autres professionnels quelques jours suivant ses objectifs de stage afin de prendre conscience de la réalité du métier.

Le stagiaire n'est pas là pour effectuer les tâches ménagères à la place de l'équipe, mais dans certaines formations ils peuvent et doivent apprendre les techniques de ménage, et donc les pratiquer.

Un tableau récapitulatif des objectifs à réaliser est formulé avec le stagiaire et son référent de stage.

○ **Le positionnement de l'adulte par rapport à l'enfant**

Les paroles et gestes d'un adulte peuvent avoir des conséquences positives ou négatives

sur la sécurité affective de l'enfant. Il est donc essentiel de réfléchir aux attitudes à adopter.

Les professionnels de la halte-garderie appliquent les principes de la communication bienveillante et positive. Leurs paroles se veulent neutres et tendent à autonomiser l'enfant. Ils aident l'enfant à identifier ses émotions. Les professionnels évitent les phrases comportant une négation ("ne pas") et les remplacent par des consignes : « *laisse la porte fermée* » au lieu de « *n'ouvre pas la porte* ». Elles décrivent en positif, en phrases courtes, l'action attendue ou le comportement souhaité et décrivent le comportement inadapté et proposent une alternative quand cela est possible.

Ainsi, à un enfant qui tape un autre enfant, parce que ce dernier lui aurait pris son livre, le professionnel réagit calmement en décrivant la situation : « *Vous voulez tous les 2 le livre* » ou « *je vois 2 enfants qui veulent le même livre* ». Il décrit aussi l'action de l'enfant qui a tapé en insistant sur le geste (ta main a tapé) et non sur l'enfant (tu as tapé ou tu es méchant). Ensuite il prend en compte les émotions des enfants victime et agresseur en mettant des mots : « *Tu es fâché parce que Untel t'a pris ton livre/t'a tapé. Tu as le droit d'être en colère/triste* ». Enfin il propose une ouverture : « *quelles solutions vous pouvez trouver ?* » S'ils ne trouvent pas : « *Tu peux lui dire que tu es fâché. Tu peux aller reprendre ton livre ou tu peux aller en chercher un autre* ». Il s'agit de donner à l'enfant des moyens de régler le conflit autrement. Ceci afin de préserver son intégrité et de ne pas atteindre son estime de lui-même.

Lorsque l'enfant vit une situation difficile (séparation, conflit avec un autre enfant...), les professionnels s'efforcent de mettre des mots sur sa souffrance. En effet, l'enfant ressent des émotions mais ne sait pas forcément d'où elles viennent et ce qu'elles veulent dire. En mettant des mots, cela le rassure et l'apaise. Quelqu'un l'a compris et l'aide à décoder son mal-être.

Ce que l'enfant vit à la maison avec ses parents peut avoir des conséquences sur son comportement à la halte-garderie. Si cette dernière a connaissance de la situation, elle peut l'aider, en complément de son parent, à comprendre ce qui se passe.

De plus, dans un souci de respecter l'enfant dans son intégrité et son intimité, le professionnel prévient l'enfant avant toute interaction avec lui. Par exemple au lieu de rapprocher la chaise de l'enfant, il est recommandé de lui dire « *Je rapproche ta chaise* » ; au lieu de lui essayer le nez, dire « *Je vais essuyer ton nez* » ; au lieu de mettre l'enfant à dormir, lui annoncer : « *Tu as l'air fatigué, je vais te proposer une sieste* », ne pas prendre l'enfant dans les bras par surprise mais se placer devant lui, s'assurer qu'il regarde le professionnel avant que ce dernier le prenne. Quand cela n'est pas possible (enfant sur le ventre, debout contre un meuble ...), toujours prévenir l'enfant de son intention.

Les mots employés ne doivent pas instrumentaliser l'enfant, mais au contraire l'humaniser. Par exemples ne pas dire « *Je vais changer tes fesses* » mais « *Je vais changer ta couche* ».

Quand il faut s'adresser à lui, ne pas utiliser de mots affectifs tels que « *Mon chéri* ». Il ne s'agit pas de *notre* enfant, il faut donc créer un attachement professionnel.

De même, le personnel évite de faire des bisous, sauf si l'enfant le demande à l'arrivée ou au départ.

Quand on s'adresse à lui, on utilise son prénom. L'enfant est en construction, s'adresser à lui par un nom d'animal (ex : « *Mon chaton* ») ou un surnom peut le perturber dans son apprentissage. Cela est réservé à la famille.

Pour que l'enfant sache que l'adulte s'adresse à lui, il l'appelle par son prénom au lieu de s'adresser au groupe entier et de dire « *Vous venez* ».

De même, par souci de cohérence, l'utilisation du « *On* » est à éviter comme « *On va manger* »

ou « *On va se laver les mains* », alors qu'il n'y a que les enfants qui vont manger ou se laver les mains. Nous disons donc : « *Vous allez manger* », « *Tu vas t'asseoir à table* » ou encore « *Tu viens te laver les mains* ».

Aucune sanction physique, ni menace envers un enfant n'est toléré.

Les professionnelles veillent, dans la mesure du possible, à respecter le stade de développement de chaque enfant en ne l'installant pas dans une position qu'il n'a pas encore acquise. Elles appliquent les principes de la motricité libre. Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner et à ne pas le placer dans des situations contraignantes qui l'empêchent de bouger et retarde son développement ou son autonomie. Ainsi l'équipe incite l'enfant à trouver des solutions pour sortir de mauvaises postures par exemple. De plus, il n'y a pas de transat, de chaise haute ni de trotteur. Nous privilégions les bras sécurisants de l'adulte. Les bébés sont allongés au sol sur le dos.

L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace conditionne l'environnement des enfants, à une période de leur vie où ils sont encore très dépendants. Leurs découvertes, leurs créations, leurs échanges, leurs jeux sont tributaires du cadre de vie que l'adulte leur organise.

Cet aménagement doit prendre en compte l'enfant individuellement et le groupe d'enfants d'âges mélangés, à un stade où ils ne savent pas encore gérer leurs relations sociales.

L'objectif est donc de fournir à l'enfant un espace de vie lui permettant de développer sa personnalité de façon la plus harmonieuse possible et de répondre à ses besoins.

A chaque rentrée et au cours de l'année si besoin, l'équipe fait le point sur l'aménagement de l'espace. L'exploitation des pièces est modifiée, si nécessaire et dans la mesure du possible, en fonction du nouveau mobilier, de l'organisation des professionnelles et des améliorations à apporter.

o Le sas d'entrée

Cette pièce permet aux enfants et aux parents de commencer la séparation en douceur à l'arrivée, de se retrouver dans l'intimité au départ.

Un écran tactile permet aux parents d'enregistrer la présence de leur(s) enfant(s). Une photo de chaque enfant (à poser au-dessus du porte-manteau) permet au parent, **aux professionnels et aux stagiaires** d'identifier la place de l'enfant et d'y placer ses affaires. Le porte-manteau est également numéroté, ce qui permet de mettre les chaussures de l'enfant dans le casier comportant le même numéro.

Les petites chaises sont à la disposition des enfants pour se déchausser.

Les plus grands sont capables de repérer leur casier grâce à la gommette et de ranger seul leurs chaussures

Des sur-chaussures sont disponibles pour les adultes. Leur port est obligatoire pour accéder à la salle de jeux.

Les parents qui accompagnent un bébé peuvent l'installer dans le transat ou sur la couverture pour avoir les mains libres, afin de mettre leurs sur-chaussures.

Les photos des professionnelles sont affichées afin d'identifier le personnel et permet aux parents de parler avec leurs enfants des personnes qui l'accueillent.

○ **Le bureau**

C'est le siège social de Familles Rurales Guipry-Messac. Il sert de bureau pour la directrice (travail administratif, accueil des familles...) et pour les membres du Bureau. La plupart des documents et archives y sont donc stockés.

Cet espace sert également de vestiaire et d'espace déjeuner pour le personnel.

○ **La salle à manger (sol vert)**

Elle est utilisée pour :

- les repas : un fauteuil pour adulte permet de donner à manger aux bébés dans les bras. Deux petits fauteuils sont disponibles pour les enfants qui commencent à manger seuls et savent s'asseoir par eux-mêmes. **Deux voire trois** tables sont disposées pour les enfants qui savent s'installer sur une chaise et en sortir.
- les activités : une activité peut y être proposée à l'accueil, à différents moments d'éveil et en fin de journée pour les derniers enfants.

○ **La cuisine**

C'est un espace dédié au personnel. Les enfants ne sont pas autorisés à y pénétrer, sauf dans le cadre des ateliers cuisine. On y réchauffe les repas, y prépare les goûters, y fait la vaisselle et y lave les jouets.

○ **La salle de jeux**

Aménager la salle de jeux, pièce principale d'activités, c'est réfléchir à la façon de proposer les matériels pour faciliter une activité durable chez les enfants et les aider à développer des interactions positives entre eux.

Des jouets sont à disposition des enfants dans des meubles de rangement à leur hauteur et facile d'accès : voitures, grosses briques, animaux, bonhommes, jouets à tirer, toupies, catalogues à déchirer, balles et ballons...

La pièce est divisée en plusieurs espaces : espace motricité (piscine à balles), espace bébés, espace lecture, espace activités (tables et chaises), espace jeux symboliques : dînette, poupées, voiture et garage, personnages, ferme et animaux. Les espaces de jeux attirent les enfants et permettent au groupe de se scinder naturellement, ce qui favorise les interactions positives entre enfants.

Une part importante de l'espace est consacré aux jeux moteurs, qui permettent de développer la motricité, l'intelligence et les interactions sociales. Ainsi, les enfants ont accès en permanence à la piscine à balles et aux blocs moteurs. Les enfants peuvent ainsi se dépenser physiquement. Ils enrichissent ainsi leurs expériences motrices quand ils en ont envie ou quand ils en éprouvent le besoin.

Un espace calme "*nid douillet*" est aménagé avec des coussins et des livres. Cet espace est notamment utilisé au moment des regroupements.

L'espace bébés est délimité par des barrières. Il est dédié en priorité aux enfants qui ne se déplacent pas et quelque fois il est utilisé par d'autres enfants en l'absence de bébés : faire une activité individuelle, se reposer, canaliser ses pulsions et d'autres découvertes. Les bébés y sont allongés sur le dos sur un tapis avec des jouets à disposition au sol. De cette façon, ils sont protégés de l'agitation momentanée. **Une zone bébé peut aussi être matérialisée au sol par un tapis dans la salle de jeu.**

L'espace activités délimité par les barrières mobiles permet de proposer des activités diversifiées

et adaptées aux enfants (gommettes, peintures, coloriage...)

Les enfants ont le droit de déplacer le matériel mis à leurs dispositions. Ainsi ils enrichissent leurs expériences et découvertes. C'est au personnel de ranger le matériel à la fin de la matinée et en début et fin d'après-midi, pour que les enfants retrouvent leurs repères et que l'espace soit de nouveau adapté. C'est à faire également dès que les jeux n'intéressent plus les enfants pour libérer le sol et ainsi éviter l'agitation et les chutes. Cela permet de remettre une activité en place qui redonne de l'intérêt.

Si un espace est peu utilisé, l'équipe doit réfléchir à un nouvel aménagement pour que les enfants puissent l'investir.

L'adulte étant le "phare" (repère) des enfants, il veillera à ce qu'il reste visible des enfants en permanence par rapport à l'agencement de l'espace.

- **La salle de changes**

Deux tables à langer sont disponibles. Un escalier situé permet aux enfants d'y accéder eux-mêmes. Les bébés et les enfants en situation de handicap sont installés sur le tapis de droite, qui est plus grand, et permet une meilleure sécurité.

Des paniers permettent au personnel de ranger les vêtements de chaque enfant pendant la sieste. Des mobiles sont installés au-dessus du tapis bébé et des jeux sont mis à disposition des enfants afin de faire de ce temps, un temps de plaisir partagé. Cela permet aussi de dédramatiser certaines situations.

- **Les salles de sieste**

Il existe deux dortoirs où sont répartis 11 lits et 7 couchettes. Dans la mesure du possible, l'enfant dispose du même lit pour dormir. Sa photo, son prénom et son doudou personnalise la zone individualisée.

- **Les toilettes et lavabos pour enfants :**

La pièce comporte trois wc adaptés aux enfants et deux pots mis à disposition sur demande. Les enfants se lavent les mains avant le déjeuner grâce à quatre lavabos adaptés. L'enfant est invité à y aller dès qu'il sait marcher.

C'est également dans cette pièce qu'est rangé le chevalet. Les enfants peuvent donc venir y faire de la peinture et aller se laver les mains ensuite. Le chevalet peut aussi être déplacé dans la salle de jeux ou dehors par beau temps.

- **Les toilettes adultes**

Des toilettes sont à disposition des adultes. On y trouve aussi les paniers à linge sales, la machine à laver et le sèche-linge. Cette pièce sert aussi de lieu de stockage pour le papier toilettes, les couches.

- **Le jardin**

Il est clos et est composé d'une partie en gazon synthétique et d'une partie en sol mou étudié pour éviter que l'enfant se blesse en tombant. L'accès se fait par la salle de jeux ou par le parking.

Cet espace est principalement exploité quand le sol est sec pour des questions d'organisation et d'hygiène. Il est surtout propice aux jeux moteurs : porteurs, tricycles, balançoire, poussette, tondeuse (rangés dans le chalet), toboggan.

Quand il fait chaud, le personnel propose aux enfants des jeux d'eau : bac de transvasement, pataugeoire, bassines.

Un store extérieur offre une zone d'ombre.

Rythme d'une journée

Les enfants ont besoin de rythmes réguliers et de repères spatio-temporels pour être rassurés et en confiance et ainsi profiter au mieux de la structure.

La répétition et les limites leur permettent de se sentir en sécurité, d'où l'importance d'une journée type où chacun retrouve ses repères.

o Description d'une journée type

Les accueils peuvent se faire entre 9h et 10h15, à 11h15 et à partir de 13h.

Les bébés sont couchés en fonction de leurs besoins.

9h00 Début de l'accueil

9h45 Regroupement pour atelier chants

10h00 Changes/passage aux toilettes

10h00 Activités

Sortie à la boulangerie (achat de pain pour le déjeuner et le goûter)

11h20 Lecture de livres

11h15 Départs ou arrivées des enfants

11h30 lavage des mains

11h45 Repas

12h15 Changes/passage aux toilettes

13h00 Sieste échelonnée des grands

Réveil échelonné, jeux libres et/ou activités

15h00 Changes/passage aux toilettes

15h35 Regroupement pour chansons

15h45 Goûter

16h30 Départs échelonnés

17h45 Départ des derniers enfants

o L'accueil

- Inscription

L'inscription est le premier contact de l'enfant et de ses parents avec la structure et l'équipe. Ce moment est déterminant pour les relations futures et la confiance réciproque.

Il est donc essentiel d'établir de suite un dialogue apaisé. Lors de cette première visite, la directrice présente l'équipe, fait visiter la structure et explique son fonctionnement (réservations, repas...).

Un échange permet de cerner les besoins de la famille et de répondre à ses questions et ses attentes.

La directrice note les informations concernant l'enfant : ses allergies, sa santé ...

L'enfant est libre de rester avec son parent ou de prendre contact avec les lieux.

- **Période de familiarisation :**

Une fois l'inscription faite, il est souhaitable que chacun prenne le temps de se familiariser avec les lieux et les personnes. Des dates sont programmées avec le parent selon les souhaits et les besoins. La familiarisation est préférable, même si l'enfant a l'habitude d'être séparé de ses parents et même s'il a déjà fréquenté une collectivité.

L'enfant découvre un nouveau lieu, de nouvelles personnes et un nouveau rythme. Il lui faut donc du temps pour s'approprier tous ces changements.

La séparation n'est pas toujours chose facile aussi bien pour l'enfant que pour ses parents.

C'est surtout une période où l'équipe va faire connaissance avec l'enfant, comprendre ses signaux (fatigue, faim, besoin du doudou...) et prendre le relais auprès de sa famille. Un professionnel sera désigné pour l'accompagner tout au long de cette période. Son rôle sera de prendre contact avec l'enfant en jouant avec lui et en essayant de découvrir les jeux qu'ils préfèrent.

Il est conseillé au parent de déposer l'enfant quelques heures sur plusieurs jours consécutifs. L'idée est de demander au parent d'emmener son enfant toujours à la même heure et de rajouter des étapes (repas, sieste, goûter).

Le temps d'adaptation est modulable en fonction du ressenti de l'enfant et de l'équipe.

L'équipe souhaite que le parent prévienne son enfant de son départ, même si la séparation est très difficile. Cela évite à l'enfant de se sentir abandonné et de chercher son parent. Plus l'enfant viendra régulièrement, plus cela l'aidera à se créer des repères, le plus important pour lui étant de comprendre que son parent va revenir.

Nous pouvons dire qu'un enfant se sent en sécurité dans les lieux quand l'enfant est capable de venir trouver un membre de l'équipe s'il a besoin et qu'il sait se faire comprendre (peur, faim, sommeil, colère, tristesse...).

- **Arrivée**

En arrivant, le parent inscrit son enfant sur l'écran tactile, met la photo au porte-manteau, accroche les affaires de son enfant et range ses chaussures.

Chaque enfant est accueilli individuellement.

Quand il arrive, le personnel référent lui dit bonjour en citant son prénom pour qu'il se reconnaisse et comprenne que l'on s'adresse à lui.

Le parent est également salué et s'ensuit un échange sur l'enfant qui permet de prendre le relais.

Les informations nécessaires à sa prise en charge du jour sont notées dans le classeur de transmissions.

Des jeux sont disposés sur la table par le professionnel avant l'arrivée des enfants. Ainsi ces derniers peuvent jouer quelques minutes avec leur parent. Si l'enfant est dans une dynamique de jeu quand son parent s'en va, la séparation est parfois plus facile.

- **Départ :**

Lorsque le parent revient chercher son enfant, nous les laissons se retrouver à leur façon. Souvent, les parents aiment observer leur enfant avant que celui-ci ne se rende compte de leur présence. L'équipe respecte leur façon de faire et ne prévient pas l'enfant et en profite pour lire le classeur de transmission. Le professionnel référent se rapproche ensuite du parent ou attend qu'il vienne à lui et transmet les informations de la journée lues auparavant : anecdotes, progrès, repas, heures de sieste, incident. Quand cela est possible, le professionnel inclut l'enfant pendant les transmissions : « tu as fait des gommettes aujourd'hui ? Qu'est-ce que tu as mangé ? Tu as passé une bonne journée ? ».

Après avoir récupéré son enfant, le parent enregistre son heure de départ et enlève sa photo du

porte-manteau.

- **Séparation difficile :**

L'enfant peut pleurer au départ de son parent. Pour faciliter la séparation, l'équipe rassure les parents quant à la prise en charge des émotions de leur enfant. Le parent est prévenu qu'au cas où cela serait vraiment trop difficile pour son enfant, il sera appelé pour venir le chercher plus tôt. Il peut être conseillé au parent de partir rapidement si la séparation est difficile pour ne pas prolonger ce moment douloureux.

Selon le désir de l'enfant, le professionnel le prend dans ses bras, lui propose un jeu ou un livre, le laisse tranquille... Un référent sera responsable de l'enfant en particulier afin de créer un contact privilégié avec un adulte et favoriser la confiance.

Dans tous les cas, le professionnel met des mots sur ce que vit l'enfant, lui explique qu'il comprend que la séparation est un moment dur. Il lui explique également que son papa ou sa maman va revenir.

L'absence du parent est expliquée quand elle est connue : il va faire des courses, il va travailler.

Le doudou, la tétine ou tout autre objet familier sont remis à l'enfant à ce moment pour faire le lien avec la maison. Par la suite, le professionnel invite l'enfant à les ranger dans son sac, sur son lit, dans une pochette à doudou ou dans la boîte à tétine. Ils sont donnés dès que l'enfant en a besoin.

L'enfant qui a du mal à accepter la séparation peut pleurer devant la porte en attendant le retour de son parent. Un professionnel se tient à sa disposition en fonction de ses besoins du moment : besoin de parler, de rester seul, de faire un câlin, de jouer. Il peut lui proposer un jeu qui met en scène la séparation et les retrouvailles (ballon, toboggan à boules, cache-cache...).

Si vraiment l'enfant refuse le contact de l'adulte, même après avoir passé le relais aux autres professionnels, l'équipe le laisse exprimer sa peine.

Parfois, cela peut prendre plusieurs semaines, mais il est essentiel de persévérer. C'est aux professionnels de la structure de rassurer les parents en leur expliquant qu'il faut parfois plus de temps à certains enfants, mais que cela est normal.

L'équipe s'efforce de rester à leur écoute pendant cette transition.

L'enfant profite pleinement des lieux une fois qu'il a compris que ses parents viennent toujours le chercher et qu'il se sent en confiance au sein de la structure.

o **Les repas**

Les bébés mangent selon leur propre rythme avec l'adulte de référence ou celui qui est disponible. Les parents commencent la diversification à la maison. Ensuite l'équipe informe les parents sur les légumes et fruits qui vont être introduits dans les semaines à venir selon les commandes réalisées auprès du fournisseur. Cela leur permet d'en donner à leur bébé avant s'ils le souhaitent, en sachant qu'aucun légume ou fruit allergisant ne sera donné avant l'âge recommandé.

Un regroupement est proposé avant chaque repas. A 11h15 les enfants sont regroupés autour d'un moment lecture et à 15h35 le personnel propose un temps de chansons.

Pour accompagner les enfants à se laver les mains avant les repas, un professionnel les accompagne jusqu'à la porte devant laquelle ils s'assoient avec lui.

Une autre professionnelle emmène 2 enfants se laver les mains et leur met un bavoir. Pendant ce temps son collègue chante des comptines et jeux de doigts.

Les enfants s'installent à table. Un professionnel propose une place adaptée physiquement à chacun des enfants.

- Déjeuner

Les enfants sont installés à table à 11h45.

Les verres, le pain, le dessert, les couverts sont disposés sur la table. Les protéines sont servis à l'assiette. Les enfants se servent eux-mêmes les légumes et les féculents dont ils souhaitent. Ils ne sont pas obligés de prendre de tout.

De l'eau est à leur disposition dans un pichet avec lequel ils peuvent se servir.

Les enfants vident leurs assiettes dans le compost et déposent leurs couverts sales dans une bassine.

Les adultes sont présents pour répondre aux sollicitations des enfants : eau, aide pour manger...

Une grande part d'autonomie est laissée aux enfants dès qu'ils commencent à manger seuls.

Quand un enfant demande de l'aide, le personnel accepte toujours quel que soit son âge, car les enfants sont souvent fatigués lors du repas. Les enfants ne sont pas obligés de tout manger, mais le personnel les incite à goûter. Le personnel vérifie que chaque enfant a suffisamment mangé avant de quitter la table et l'aide si besoin.

Un enfant qui ne mange pas au déjeuner attendra jusqu'au goûter. Un membre de l'équipe note la prise de repas dans le classeur de transmissions.

En fin de repas, un adulte prépare des gants de toilette humides et propose aux enfants de se laver. Ils sont invités à se laver les mains et le visage avec et les mettent ensuite dans le bac à linge sale.

Le professionnel disponible leur descend ensuite les manches.

- Goûter

Le goûter est servi à 15h45. Il est fourni par la halte-garderie et se compose d'un laitage, d'un fruit, d'un féculent et de l'eau. Si les enfants ont encore faim, nous resservons des fruits ou du pain.

Le goûter peut être l'occasion de fêter un anniversaire. Un gâteau peut être préparé avec les enfants pendant l'atelier cuisine. S'il est apporté par les parents, seuls les gâteaux emballés et fermés seront acceptés.

o **Le sommeil**

Chaque enfant susceptible de dormir à la halte-garderie a son lit, ses draps, turbulettes et couvertures attitrés. Les draps et turbulettes sont fournis par la structure et sont lavés selon le protocole.

Pour s'endormir dans les meilleures conditions, l'enfant a besoin de son doudou et/ou sa tétine.

Le matin, s'ils le souhaitent les grands les déposent sur leur lit. Au lever, ils sont remis dans les sacs respectifs.

Les bébés sont couchés selon leurs besoins par les référentes. Elles privilégieront le respect de l'heure de coucher par rapport à celui du réveil. C'est à dire que si un bébé est fatigué alors que d'autres dorment déjà, l'enfant fatigué sera couché. Ce n'est pas la quantité de sommeil mais sa qualité qui est importante et plus nous décalons le coucher moins il sera bon. Pour éviter de réveiller des enfants qui dorment déjà, un bébé peut être mis à dormir dans un berceau ou matelas dans l'espace bébé. Pour garantir les repères, l'enfant est rarement couché dans un autre lit ou dortoir que le sien mais parfois pour des questions d'organisation, cela peut arriver même si ce

n'est pas ce que nous préférons. Pour respecter toutes ces caractéristiques, il est proposé un rythme en fonction des observations des besoins des enfants. Il vaut donc mieux les coucher tous en même temps à l'heure qui correspond au plus grand nombre.

Les enfants qui restent toute la journée et qui ne font pas de sieste le matin sont couchés en même temps en début d'après-midi.

Un adulte reste dans les dortoirs pour rassurer les enfants, surveiller l'endormissement jusqu'au réveil des premiers.

Chaque enfant se réveille à son rythme. Au réveil, le professionnel accompagne l'enfant auprès de l'adulte disponible dans la salle de jeu.

Un enfant qui dort n'est pas réveillé sauf si l'heure du départ approche et que le parent ne peut pas attendre ou revenir plus tard. Quand la demande concerne une difficulté de sommeil, l'équipe propose un échange et cherche des solutions avec les parents.

La collectivité implique un réveil possible par les pleurs des autres, le bruit des adultes, les portes... C'est parfois ce qui explique que l'enfant dort moins à la halte-garderie que chez lui.

○ **Les changes, le passage aux toilettes**

- **Les changes et le passage aux toilettes**

Les couches des enfants sont vérifiées le matin et changées si besoin. Après le déjeuner, au lever de sieste et dès que cela est nécessaire, les couches sont également changées.

Lors du change, le professionnel veille à respecter l'intimité de l'enfant, à verbaliser les soins qui vont lui être prodigués.

Le personnel veille à respecter l'activité spontanée et la physiologie de l'enfant (montée des marches, position sur la table de change, habillage en douceur, descente...).

L'enfant en cours d'acquisition de la propreté n'est pas obligé d'aller sur le pot ou les toilettes au moment du change, cette possibilité lui est proposée, en accord avec les parents.

Le personnel veille à respecter les craintes et les envies de chaque enfant. Les enfants qui ne mettent plus de couches vont systématiquement aux toilettes après chaque repas. Un passage aux toilettes leur est régulièrement proposé en cours de journée.

Deux ardoises sont accrochées dans la salle de change. Les prénoms des enfants y sont inscrits et à chaque change, la professionnelle note une croix (pipi) ou des initiales (S : selles, T : pipi aux toilettes, N : nez lavé, CS : couche sèche). C'est un repère pour les professionnels et permet de répondre à certaines demandes de parents.

- **L'apprentissage de la maîtrise des sphincters**

C'est aux parents de faire la démarche de proposer le pot à l'enfant à la maison. Mais si un enfant est demandeur, le personnel l'encourage et en avise les parents. L'enfant voyant les autres aller sur le pot peut avoir envie de les imiter.

A l'inverse, si un parent demande au personnel de proposer le pot à l'enfant **alors qu'il sent que c'est encore un peu tôt (savoir descendre son pantalon, s'asseoir sur les toilettes, demander)**, il lui sera proposé mais pas forcé.

Si l'enfant ne porte plus de couche à la maison, il en sera de même à la halte-garderie, même si des incidents peuvent survenir. Nous tenons à avoir une attitude cohérente. Mais, si nous pensons que l'enfant n'est pas tout à fait prêt (beaucoup d'accidents, l'enfant ne dit pas qu'il a fait), nous en ferons part aux parents, et nous adopterons l'attitude qui nous paraît la plus cohérente pour l'enfant.

○ **Les activités et sorties**

Les activités proposées aux enfants visent à développer leur capacité tout en favorisant leur créativité, leur curiosité et leur expression pour un développement intellectuel, moteur, affectif et social harmonieux.

Cela leur permet aussi de mieux se connaître et d'affirmer leur personnalité : se rendre compte qu'ils aiment une activité plus qu'une autre, ou au contraire qu'ils ne l'aiment pas.

Cela leur donne l'occasion de faire des choix, de manifester leurs préférences.

Ils peuvent participer à une activité encadrée par l'adulte ou jouer dans la salle avec les jeux et livres à disposition. Ils peuvent observer ou se reposer dans un coin calme. **Les jeux sont libres d'utilisation. L'équipe veille à ce qu'il n'y en ait pas trop afin d'optimiser le jeu investi et d'éviter l'agitation.**

- **Les jeux à disposition**

Ils permettent à l'enfant de prendre des initiatives, de partager, d'expérimenter, de découvrir à son rythme. Cela contribue donc à développer son autonomie et favorise sa socialisation.

Dans la salle de jeux, on trouve :

- Des jeux d'imitation : ferme, garage et voitures, personnages, cuisine, poupées, téléphones, pelles et balayettes... L'imitation est le processus essentiel par lequel l'enfant s'approprié et comprend le monde qui l'entoure. Il reprend avec le jouet ce qui lui est arrivé dans la vie réelle, et le rejoue aussi souvent que nécessaire. Cela lui permet à la fois de s'approprier des comportements nouveaux et de se libérer de certaines angoisses ou expériences désagréables. Ces jeux permettent à l'enfant d'exprimer son affection et son agressivité sans conséquence pour lui-même. En vivant librement ses sentiments avec un jouet qui ne lui tient pas rancune, l'enfant va progressivement mieux se comprendre et trouver son équilibre.
- Des jeux moteurs : jouets à tirer, piscine à balles, ballons, blocs de motricité, mais aussi jeux d'extérieurs : vélos, porteurs, toboggan. Ils aident l'enfant à se servir de manière harmonieuse de son corps et à le maîtriser. Ils l'incitent à utiliser tout son corps dans un mouvement, ce qui développe la coordination des gestes et l'équilibre.
- Des jeux de manipulation : capsules de petits pots, bouchons, catalogues à déchirer, hochets, jeux de construction (ex : cubes, Legos, Clipos, ...), boîtes à formes, jeux d'encastrement, d'empilement. C'est en manipulant et expérimentant, essayant et assemblant que l'enfant découvre et exerce ses capacités mentales : réfléchir, raisonner, assembler, classer, mémoriser.
- Des livres : les enfants peuvent les feuilleter eux-mêmes puisqu'ils sont à disposition dans un bac. Ils apprennent d'abord à connaître le livre dans sa matérialité d'objet : son format, ses couleurs, son odeur, sa mise en page. Ils le découvrent et l'explorent, s'y agrippent, le sucent, le mordillent. Puis, quand ils l'ont apprivoisé, ils cherchent à comprendre le début, la fin, les pages qui se succèdent, l'envers, l'endroit, puis les images, les formes, les coloris. Les enfants peuvent nous solliciter pour les lire. Cela les aide à reconnaître leurs émotions incarnées par un personnage auquel ils peuvent s'identifier, et à organiser leur pensée. Le livre, c'est également le plaisir d'entendre de nouveaux mots, de rêver, d'écouter des histoires qui racontent le monde et aident à grandir. Les enfants à qui on lit souvent des livres se racontent eux-mêmes les histoires en tournant les pages. Les livres

sont renouvelés une fois par mois.

- **Les activités encadrées par un ou deux adultes simultanément**

L'activité est choisie en fonction des envies des professionnels, des besoins et des demandes des enfants.

Nous tenons compte également du nombre d'adultes que requiert l'activité, du nombre d'enfants présents et du temps qu'elle requiert (préparation, rangement).

L'enfant est invité individuellement à se joindre à l'activité, plutôt que d'interpeller le groupe. Les enfants ne sont pas obligés d'y participer. La proposition est faite, mais chacun doit trouver son centre d'intérêt au sein de la structure. L'activité doit être avant tout un moment de plaisir.

Pour certaines activités, le nombre d'enfants est limité afin de pouvoir être attentif et disponible pour chacun, en particulier pour l'atelier peinture.

Une fois que le nombre maximum d'enfants est atteint le professionnel explique aux enfants intéressés par l'activité qu'il n'y a plus de place pour le moment.

Nous favorisons les petits groupes afin de privilégier les relations individuelles.

Dans la mesure du possible, aucun temps limité n'est imposé à l'enfant. Un enfant peut participer quelques minutes et désirer arrêter ou rester plus longtemps.

Pendant l'activité, l'enfant est encouragé à faire seul pour qu'il prenne conscience de ses capacités et apprenne à faire par lui-même. L'adulte peut montrer comment on utilise en jouant sans consigne ou pour les plus grands avec une consigne "on fait une tour".

Il doit faire ses propres expériences sans être influencé par l'adulte. C'est une source de satisfaction pour l'enfant et de découvertes : « *J'ai réussi tout seul, je sais faire* ».

Le matériel est à sa disposition. Le moins de consignes possibles lui sont données. Le professionnel ne fait pas à la place de l'enfant. Il s'agit de l'expérience de l'enfant, elle doit rester personnelle.

De même si l'enfant défait ce qu'il vient de faire (enlève les gommettes par exemple), le professionnel n'intervient pas.

Pour certaines activités, afin qu'elles se déroulent dans le calme et la sécurité (musique, cuisine, parcours psychomoteurs, lecture collective ...), l'équipe se doit de poser un cadre (règles, consignes, conseils ...).

Voici une liste non-exhaustive des activités qui peuvent être organisées :

- Manipulations : pâte à sel, pâte à patouille, sable à mouler, pâte à modeler, peinture à doigts, transvasements de riz ou d'eau, enfilage de perles, collage, gommettes, découpage, coloredo, puzzles, Playfoam. Ces activités sont très riches d'apprentissage (motricité fine, notions de plein et de vide, utilisation de l'espace...) et favorisent l'imaginaire et l'expression des enfants. L'atelier cuisine proposé est aussi une activité de manipulation : verser, mélanger, casser les œufs.
- graphisme : crayons de couleur, feutres, craies, peinture sur table, chevalet ou mur avec les doigts, des pinceaux, des rouleaux, des éponges, des bouchons... Ces activités offrent à l'enfant un espace d'expression et de créativité. Par ailleurs, les tracés sont un premier entraînement à l'écriture.
- Jeux de règles : le premier jeu de règles est le loto. C'est celui que nous utilisons le plus avec les enfants de 2/3 ans, en petit groupe de deux à quatre.

Pour les plus de 3 ans, nous avons des dominos et quelques jeux de société simples.

- Eveil sensoriel : bulles de savon, plaques sensorielles, cuisine, instruments de musique, sacs sensoriels, balles lumineuses et à paillettes. L'atelier cuisine est une activité très riche qui concourt à développer chaque sens, puisque le gâteau préparé le matin sera goûté l'après-midi. Pour l'éveil sonore, il y a l'activité musique avec de nombreux instruments, que chaque enfant peut utiliser. L'équipe fait écouter des chansons, des musiques variées, des bruits du quotidien et de la nature sur CD.

- Activités langagières : comptines, livres, **lotos sonores**. Ces activités se déroulent tout au long de la journée. D'abord au moment du regroupement : tous les mois une liste de chansons est établie et permet aux enfants de se les approprier. Nous gardons deux chansons qui suivront les enfants toute l'année. Ainsi le matin et avant le goûter, tous les adultes chantent les chansons sélectionnées avec éventuellement les fiches illustrées, les peluches/marionnettes. En attendant d'aller se laver les mains, les enfants participent à des jeux de doigts avec le professionnel présent dans la salle. Le chant est utilisé à tout moment de la journée: pour endormir, calmer, rassurer, accompagner.

C'est une façon de jouer avec la voix, les mots, de se les approprier. Les comptines et chansons entraînent la mémoire par la répétition.

Une activité spécifique peut être proposée avec des images à nommer soit par l'adulte, soit par les enfants. Elles représentent des animaux ou des objets du quotidien. Ainsi, l'enfant s'approprie le monde, en distingue les éléments et commence à maîtriser le réel. Toutes les **interactions quotidiennes** avec les enfants font également partie intégrantes des activités langagières.

Elles ont lieu particulièrement au moment des regroupements lors des chants et des repas, mais également lors de l'accompagnement aux toilettes ou lors du change.

- Expression corporelle : chansons à gestes, rondes, danses, histoires à mimer (*Justin le petit lapin et la chasse à l'ours*), parcours moteurs avec le tunnel, les coussins de motricité, les cerceaux, les petites chaises... L'objectif est d'accompagner l'enfant dans l'exploration et la découverte de son corps et lui permettre de se dépenser et d'investir l'espace.

L'objectif de la halte-garderie est d'offrir à l'enfant un panel d'activités les plus variées et de favoriser chez lui ainsi de nouvelles découvertes pour un maximum de plaisir et d'expérimentation.

- Les sorties

Elles permettent de se familiariser avec des lieux de la commune et d'apprendre les codes sociaux, c'est à dire apprendre à l'enfant à dire « *bonjour* », « *merci* », « *au revoir* ».

Chaque sortie est également l'occasion pour l'enfant de s'autonomiser dans l'habillement et de dialoguer avec l'adulte.

- Bibliothèque : une à deux fois par mois, un groupe d'enfants se rend à la bibliothèque avec l'EJE, la stagiaire, un parent accompagnateur et un autre

membre de l'équipe, s'il est disponible. C'est l'occasion de leur faire découvrir le livre dans un lieu prévu à cet effet. Des livres sont empruntés pour être lus à la halte-garderie, ce qui permet de diversifier les lectures et de les partager.

- Boulangerie : tous les matins, une professionnelle va à la boulangerie avec un à deux enfants.
- Mare aux canards : le professionnel accompagne des enfants pour aller nourrir les canards et les observer dans leur milieu.

○ **Les règles**

Les enfants tentent de transgresser les limites que l'équipe leur impose et apprennent les règles ainsi. Le professionnel doit donc répéter plusieurs fois les mêmes consignes, car l'enfant veut s'assurer qu'elles ne changent pas. Il a donc besoin de cadre pour apprendre le vivre ensemble. Le professionnel indique à l'enfant, quand c'est nécessaire, le comportement souhaité et l'aide à trouver des solutions.

Voici une liste non-exhaustive des règles de la halte-garderie :

- **Respecter les autres** : voir « conflits » p18
- **Se respecter soi-même, ne pas se faire mal volontairement** : *“Je veux que tu prennes soin de toi, j'ai bien compris que tu étais en colère...”*
- **Respecter le matériel et les locaux** : jouets... *“la voiture est faite pour rouler.”* (au lieu de la jeter).
- **Les jeux doivent rester en dehors de la piscine à balles** : quelqu'un peut se faire en mal en tombant dessus.
- **Attendre l'adulte pour monter sur la table de change.**
- **Poser ses pieds au sol (quand il est sur la table)** : *« Tu me montres comment descendre ? »* ou *« Descends de la table. »* *« Tes pieds restent au sol. »*

○ **Les relations entre enfants**

L'aménagement des espaces permet de diviser le groupe dans la pièce et de favoriser les interactions positives. Pour que les enfants jouent de façon autonome et sans se disputer le même jeu, l'équipe propose une large palette de matériels, renouvelée au cours de la journée, et des jouets en double pour permettre l'imitation.

Par ailleurs, les regroupements sont un moment de partage et d'échanges.

Parfois, nous voyons naître une complicité entre deux enfants vers l'âge de deux ans. L'équipe en fait part aux parents qui décident parfois d'inscrire leur enfant les mêmes jours que leur petit copain.

Mais les relations d'un enfant avec les autres peuvent être difficiles à une certaine période de leur vie en rapport avec leur développement ou un événement dans leur vie.

- **Les conflits**

L'apparition d'un conflit est due à une maladresse ou une incapacité de l'enfant à dire ce qu'il

veut. Le professionnel peut aider les enfants en décrivant la situation : « *je vois 2 enfants qui pleurent. Martin, tu as l'air en colère. Tu peux le dire avec des mots* ». : « *Ta main a tapé Zoé. Surveilles ta main. Comment pourrais-tu faire pour surveiller ta main ?* » « *Si tu es fâché, tu peux le dire avec tes mots.* » « *ta main peut jouer, caresser.* » Il n'intervient pas trop tôt dans les conflits entre enfants, tant qu'il n'y a pas d'agressivité. Cela leur permet de trouver par eux-mêmes le moyen de régler leur différend : évitement, diversion, entente ou accord, attente, abandon, résistance, repousser l'adversaire, détournement de l'intention de l'agresseur. Les conflits sont nécessaires au développement de l'enfant. Ils sont souvent liés au partage des jouets. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir les mêmes jeux en plusieurs exemplaires pour limiter les conflits.

- **L'agressivité**

C'est son unique moyen de défense avant la parole. Il s'en sert le plus souvent pour défendre son territoire ou un objet. L'agressivité peut être le reflet d'un « *mal être* » profond. Paradoxalement, cela peut aussi traduire la peur de l'autre.

Quand des actes agressifs se reproduisent souvent, l'adulte observe l'enfant (avec la fiche d'observation) afin de comprendre quelles sont les situations à l'origine de son agressivité pour les anticiper et l'aider à s'exprimer autrement. Si l'agressivité de l'enfant est vraiment trop intense et répétitive, il peut s'isoler dans l'espace bébé (s'il est libre) avec des jeux de son âge. Cela permet ainsi de protéger les autres et se protéger lui-même de ses impulsions. L'enfant peut revenir dans la salle de jeux dès qu'il se sent prêt et apaisé. Le professionnel explique à l'enfant la raison pour laquelle il a été séparé des autres.

L'attitude qui nous paraît la plus constructive mais qui nécessite l'entière disponibilité d'un adulte est de proposer une activité à l'enfant concerné en individuel. L'activité la plus adaptée aura été repérée grâce à la fiche d'observation.

Le professionnel peut aussi proposer à l'enfant de crier avec lui par la fenêtre pour se décharger de son agressivité.

La place des familles

o **Participation des parents**

- **A l'arrivée et au départ de l'enfant**

A l'arrivée, les parents doivent placer la photo de leur enfant au-dessus d'un porte-manteau, y accrocher le manteau et placer les chaussures dans le casier portant le même numéro. Puis, ils inscrivent l'arrivée de l'enfant sur l'écran tactile.

Au départ, le parent retire la photo du porte-manteau, inscrit sur l'écran l'heure du départ de l'enfant.

Au départ et à l'arrivée, les parents et les professionnels se transmettent les informations nécessaires pour la prise en charge de l'enfant.

- **Dans le Conseil d'Administration**

La halte-garderie ne peut fonctionner sans la participation et la motivation des parents, ils sont donc les bienvenus.

Pour participer activement à la vie de la halte-garderie, être consultés dans la prise de décisions, être informés des projets, les parents peuvent rentrer dans le conseil d'administration, soit en tant que membre du bureau soit en tant que membre administrateur.

Pour en faire partie, ils doivent se présenter lors de l'assemblée générale.

Des postes de membres du bureau se libèrent régulièrement :

- Trois sont indispensables à la bonne marche de la structure : Président, trésorier, secrétaire.
- D'autres sont facultatifs mais très utiles car ils divisent la charge de travail : vice-présidents, vice-secrétaires, vice-trésoriers.

Les autres membres du conseil d'administration sont des membres actifs qui n'ont pas de poste mais apportent leur point de vue et aident à la prise de décision. Ils peuvent ou non faire partie d'une commission.

- Les manifestations

Pour créer des liens à la fois entre parents et aussi avec les professionnels, des manifestations sont organisées tout au long de l'année qui peuvent prendre différentes formes selon les souhaits du Conseil d'Administration et de l'équipe. Cela peut être un spectacle, une sortie, un pique-nique, un temps forts autour d'une activité avec les enfants, des ateliers parents-enfants, des soirées d'accompagnement à la parentalité...

o **Relation parents-équipe**

L'équipe s'adapte du mieux qu'elle peut aux besoins et aux demandes des familles, comme par exemple, un parent qui souhaite que la tétine ne serve qu'à la sieste.

Mais cela ne doit pas aller à l'encontre des besoins de l'enfant. Ainsi, s'il en a vraiment besoin, il peut garder sa tétine. Quand les pratiques d'un parent sont différentes de celles de l'équipe, l'enfant en est informé. Par exemple, si le parent a l'habitude d'asseoir son enfant alors qu'il ne se déplace pas encore et qu'il ne sait pas s'asseoir de lui-même, à la halte-garderie, il sera allongé. La halte-garderie pratique la motricité libre, c'est-à-dire laisser l'enfant se développer à son rythme. Nous soutenons les parents dans leur fonction parentale en étant disponibles, à leur écoute et en cherchant des solutions ensemble.

Si un parent demande à ce que son enfant soit réveillé, l'équipe réfléchira en fonction de la situation. L'enfant n'a pas le même rythme en collectivité. Il faut évaluer la demande en fonction des besoins de l'enfant, des parents et des contraintes de la collectivité.

Quand le besoin de réservation n'est pas satisfait, nous notons les demandes de place en attente et prévenons les parents dès qu'une place est disponible. Un coupon est à disposition dans l'entrée ou sur demande auprès de la directrice pour des réservations d'accueil occasionnel.

o **Information des parents**

Les familles sont informées quant aux modalités de fonctionnement de la structure, lors de l'inscription.

Les parents ont accès au règlement intérieur, distribué à chaque famille et affiché dans les locaux. Un tableau d'information est à disposition dans le sas d'entrée.

Des brochures autour de l'enfance sont également à leur disposition dans des présentoirs.

Le trombinoscope de l'équipe et le prénom du stagiaire sont affichés sur la porte donnant accès à la salle de jeux.

Le menu est affiché au tableau dans la salle de repas.

Les invitations aux réunions et aux spectacles sont envoyées par La Poste et/ou par mail et/ou

glisser dans le sac de l'enfant.

Les factures et les informations sur le fonctionnement de la halte-garderie sont envoyées par mail et déposés dans le sac de l'enfant.

Les informations orales sont faites pendant les transmissions à l'arrivée et au départ des enfants. Elles concernent la journée de l'enfant, mais aussi le respect du règlement, les informations qui n'ont pas été lues, des réponses qui n'ont pas été données.

Des temps forts peuvent être organisés au cours de l'année en fonction de la décision du CA (septembre, février, juin...).

L'accueil d'enfants à besoins particuliers

L'équipe peut accueillir des enfants en situation de handicap ou de maladie. En premier lieu, nous avons besoin de connaître les attentes des parents : stimulation de l'enfant, socialisation, rompre l'isolement, avoir du temps pour eux, seul mode de garde trouvé, écoute ... L'équipe cherche avec la famille le rythme le mieux adapté à l'enfant : jours et temps de présence.

Un projet d'accueil individualisé sera établi avec les parents et le médecin référent précisant les dispositions particulières à prendre pour l'accueil de l'enfant. **Si un personnel supplémentaire est nécessaire, une demande d'aide financière est faite au Département et à la CAF. La halte-garderie fait au mieux pour que le ou les enfants accueillis le soit dans de bonnes conditions.**

L'éducatrice de jeunes enfants peut se rendre à des réunions impliquant les différents intervenants auprès de l'enfant pour faire part de ses observations, après concertation avec ses collègues.

Relations extérieures

○ **Coopération avec l'école maternelle**

Nombreux sont les enfants qui, en septembre, intègrent l'école maternelle. Une partie d'entre eux connaît leur future école de part leurs aînés. Mais il n'empêche qu'ils ne savent pas ce qui s'y passe réellement. Aller à l'école est un moment important de leur vie.

C'est pourquoi au dernier trimestre, une matinée est prévue dans les écoles maternelles de Guipry-Messac pour permettre aux enfants de connaître les locaux et leur maîtresse et de participer à la vie d'une classe. **Cela se réalise si le nombre d'enfants y participant est suffisant et si l'absente de l'EJE ne perturbe pas l'accueil des enfants à la halte-garderie.**

○ **Utilisation des services de la commune**

Il s'agit de l'articulation entre la halte-garderie et les équipements existants, les associations et professionnels du champ de la petite enfance.

L'utilisation des ressources de la commune permet aux enfants une ouverture sur l'extérieur, la participation à la vie de la commune, et l'apprentissage du respect des règles avec des personnes et un environnement extérieurs à la halte-garderie.

Ainsi, nous nous rendons à la boulangerie, à la bibliothèque, à la mare aux canards **quand le personnel encadrant est suffisant.**

○ **Partenaires**

Pour les questions sur l'hygiène ou d'ordre médical (protocoles en cas d'accident, de fièvre, état de santé d'un enfant), le médecin référent est la personne la plus à même d'y répondre. Si ces questions concernent une réglementation, c'est au médecin de la PMI d'y répondre.

La PMI peut conseiller à certaines familles de se rapprocher de la structure (besoin d'être écoutées et accompagnées par exemple quand l'enfant n'a jamais été séparé de sa mère). Nous pouvons également collaborer lorsque nous accueillons une famille suivie par la PMI.

Enfin, la halte-garderie peut contacter le médecin traitant d'un enfant pour toutes questions relatives à sa santé ou une inquiétude vis à vis de son développement, après en avoir informé les parents.

Pour des questions législatives, la structure fait appel au Conseil départemental ou la CAF.

Nous accueillons ponctuellement des intervenants qui proposent des activités d'éveil et de découverte :

- MJC, centre Social : spectacles, conférences, activités enfants-parents
- Kfé des parents : soirée parentalité
- Associations culturelles : bébés signeurs, yoga, éveil artistique...

Evaluation du projet

○ **Quand ?**

Il est important que ce projet soit évalué régulièrement. Il est donc nécessaire de fixer des échéances où il pourra être revu :

- Nouvelle répartition du personnel et nouveau fonctionnement (jours et horaires d'ouverture)
- Tous les ans.

○ **Comment ?**

- En vérifiant si le projet correspond toujours aux valeurs de l'équipe et en le réajustant.

○ **Avec qui ?**

- Les professionnels
- Les parents membres du conseil d'administration.